

AVRIL 2013

Informations Municipales



Le Conseil Municipal :

Dans sa séance du 7 Février 2013

- ↪ Décide de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans les écoles maternelle et élémentaire à la rentrée 2013 et ne sollicite pas de dérogation pour le report de l'application du décret en 2014. Demande la pérennité de la dotation de 50€/élève, allouée la 1^{ère} année et la prise en compte du surcoût imputé aux Communes du fait de cette réforme.
- ↪ Emet un avis favorable aux demandes d'autorisations relatives aux projets d'exploitation de parcs éoliens sur les Communes de PLIBOUX et LIMALONGES.
- ↪ Sollicite l'Agence Technique Départementale pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Le coût de la mission s'élève à 1 400 € TTC.
- ↪ Accepte l'avenant n°1 aux travaux de réfection des façades de l'église s'élevant à la somme de 3 595.48 € HT.

Dans sa séance du 28 mars 2013

- ↪ Décide de créer un emploi d'avenir destiné à un jeune de 16 à 25 ans.
- ↪ Fixe les tarifs assainissement comme suit pour 2013 :
 - 0,74 € par m³ d'eau consommé
 - 62,73 € de prime fixe par branchement.
- ↪ Travaux de voirie 2013 :

La maîtrise d'œuvre concernant les travaux de la VC n° 9 à Massay est confiée au Cabinet Touchard.

Le Maire est autorisé à signer la convention de travaux pour le programme investissement 2013 avec le SIMER.

- ↪ Fixe les tarifs des concessions dans le cimetière comme suit pour 2013 :

Concessions trentenaires	30 €/m ²
Concessions cinquantenaires	37 €/m ²

Pour le columbarium (pour une case)

 - 15 ans 303 €
 - 30 ans 548 €

- ↪ Confie la Maîtrise d'œuvre au Cabinet Montarou pour une étude de faisabilité de création d'un atelier communal au marché couvert.

Informations diverses :

COMMEMORATION DU 8 MAI

- 10 H 30 - Rassemblement devant la Mairie
- 11 H 00 - Dépôt de gerbes aux monuments aux Morts
Vin d'honneur à la salle des Fêtes
Les enfants sont invités à participer à cette cérémonie.

LGV-CONSULTATION DES PROPRIETAIRES

Les propriétaires compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la Commune de Chaunay et ceux intéressés par l'extension sur les communes limitrophes de BRUX, CHAMPAGNE LE SEC, LINA-ZAY et PLIBOUX, sont informés qu'une consultation sur l'avant-projet parcellaire des propriétés comprises dans l'opération a lieu actuellement jusqu'au samedi 20 avril 2013 à 12 heures, à la Mairie de Chaunay. Les personnes concernées sont fortement invitées à venir prendre connaissance des documents aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Il ne s'agit pas du projet définitif mais d'une première version sur laquelle vous êtes invités, au moyen d'un registre mis à votre disposition, à indiquer, le cas échéant, les modifications ou ajustements à envisager.

A l'issue de la présente consultation, vous serez invités par le Géomètre-Expert afin d'envisager avec l'ensemble des personnes concernées la meilleure modification à adopter en vue de la mise au point du projet final.

Pour de plus amples informations, présentez-vous au Géomètre-Expert ou à son représentant lors des permanences indiquées dans la lettre qui vous a été adressée.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour la protection de la santé et de l'environnement, il est conseillé dans les espaces où cela est possible, de privilégier la tonte au désherbage.

EGLISE :

Les travaux sont en cours d'achèvement. Seule la façade arrière de l'Eglise reste à restaurer. La croix sommitale et les deux fleurons ont été posés sur le pignon. La petite porte sud de la Nef et la baie de la chapelle nord sont ouvertes. Une entrevue avec l'architecte des bâtiments de France a permis de déterminer le choix des vitraux qui seront mis en place au cours du mois d'avril. Le remplacement des portes a été effectué, la restauration du portail est en cours.



REPRISE DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL:

La procédure de reprise de concessions dans le cimetière est en cours. La liste des concessions en état d'abandon est affichée en Mairie, ainsi qu'à la porte du cimetière. Les personnes susceptibles d'apporter des informations sur ces tombes ou emplacements vacants sont priées de se faire connaître au secrétariat de Mairie.

BIBLIOTHEQUE



Lire en Vienne : Une nombreuse assistance est venue écouter la conférence sur l'origine des expressions « **LA PUCE A L'OREILLE** » organisée dans le cadre de « LIRE EN VIENNE » par la Bibliothèque municipale, et animée par Mr Bernard TEXEREAU, en hommage à Claude DUNETON, écrivain, romancier et chroniqueur.

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque.

Rappel des horaires d'ouverture :

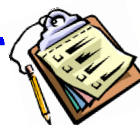
Du lundi au vendredi ⇒ 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00

Le samedi matin ⇒ 10 h 00 - 12 h 00

La bibliothèque compte aujourd'hui 81 lecteurs adultes et 48 lecteurs enfants.



Permanences du Maire et des Adjointes



13/14 avril	RASTOUEIX Catherine Tél : 06 87 24 41 67	25/26 mai	VANNERON Michel Tél : 06 14 70 94 03
20/21 avril	TEXEREAU Bernard Tél : 05 49 59 13 53	01/02 juin	PASQUAY Françoise Tél : 06 18 14 11 70
27/28 avril	VANNERON Michel Tél : 06 14 70 94 03	08/09 juin	SAUVAITRE Guy Tél : 06 24 26 74 75
1er mai	SAUVAITRE Guy Tél : 06 24 26 74 75	15/16 juin	TEXEREAU Bernard Tél : 05 49 59 13 53
04/05 mai	RASTOUEIX Catherine Tél : 06 87 24 41 67	22/23 juin	RASTOUEIX Catherine Tél : 06 87 24 41 67
08/09 mai	PASQUAY Françoise Tél : 06 18 14 11 70	29/30 juin	VANNERON Michel Tél : 06 14 70 94 03
11/12 mai	SAUVAITRE Guy Tél : 06 24 26 74 75	06/07 juillet	PASQUAY Françoise Tél : 06 18 14 11 70
18/19 et 20 mai	TEXEREAU Bernard Tél : 05 49 59 13 53	13/14 juillet	SAUVAITRE Guy Tél : 06 24 26 74 75

Evolution de L'aide à L'acquisition et à L'échange de parcelles boisées :

Le 25 janvier dernier, le Conseil Général de la Vienne a modifié les modalités de l'aide à l'acquisition et à l'échange de parcelles boisées. L'indemnisation, qui était forfaitaire au départ, est passée à 80% du montant réel des frais d'actes. Les conditions d'accès ont elles aussi évolué :

- la parcelle doit se situer dans le département de la Vienne et prioritairement dans les zones de Plans de Développement de Massifs Forestiers.
- l'îlot doit être constitué :
 - * soit en acquérant des parcelles contiguës à celles déjà possédées avec une tolérance de 100 m
 - * soit en acquérant un îlot de parcelles à au moins deux propriétaires différents.

L'aide est plafonnée à 3000 € par propriétaire et par an.

Les engagements du bénéficiaire sont restés les mêmes. L'acquéreur doit fournir une garantie de gestion durable, maintenir l'état boisé de ses parcelles pour une durée minimale de 15 ans et ne pas démembrer l'îlot constitué. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme MERCIER, CRPF Poitou-Charentes, Chargée de mission foncier Vienne au 05 49 52 23 08 ou par courriel à esthelle.mercier@cnpf.fr ou poitou-charentes@cnpf.fr.

Concours des maisons fleuries — Eté 2013

La Commune de Chaunay reconduira le CONCOURS DES MAISONS FLEURIES en 2013, et vous invite dès à présent à fleurir vos façades (fenêtres, balcons, terrasses...) vos cours et jardins visibles de la rue, vos puits, mares et tout abord de maison pouvant attirer l'œil des promeneurs. Le jury établira une sélection des plus beaux lieux fleuris après visite fin juin. Si vous souhaitez faire partie du jury, faites vous connaître au secrétariat de Mairie au plus tôt.



Inscriptions à L'Ecole maternelle

Les inscriptions à l'**Ecole Maternelle** auront lieu la semaine **du 3 au 7 juin 2013**. **Veillez contacter La Directrice, Mme Hélène DANZART, au 05 49 59 12 79 pour prendre rendez-vous.**



ET POUR VOS SORTIES

SAMEDI 6 AVRIL 2013
20 h 30 - salle des Fêtes



LOTO

Organisé par l'Avenir Sportif
Chaunaisien – section foot

SAMEDI 20 AVRIL 2013
À 20 h 30 – Salle des Fêtes

LOTO

Organisé par le
CYCLO CLUB de Chaunay



DIMANCHE 26 MAI 2013

Départ entre 8 H 00 et 9 H 00

RANDONNEE A. DUCLAUD

2 CIRCUITS : 40 Km ET 80 Km

et

Randonnée pédestre : visite de la Commune

ORGANISEES par LE CYCLO CLUB
De Chaunay (Sous l'égide de l'UFOLEP)



DIMANCHE 2 JUIN 2013

Départ 13 h 30

Course cycliste Minimes/Cadets et féminines.
Epreuves comptant pour le Challenge Régional Féminin.

Organisée par LE CYCLO CLUB Chaunaisien
Avec la collaboration technique du cycle
amical civraisien (FFC)



Dimanche 16 juin 2013 à 10 h 00

MARCHE GOURMANDE

Organisée par l'A.P.E. de Chaunay

Inscriptions au **06 09 99 26 43**



Vendredi 21 juin 2013 à 20 h 30

Salle des Fêtes de Chaunay

FETE DES ECOLES

Organisée par les écoles et l'A.P.E.



Samedi 22 juin 2013 à 14 h 00

À « Traversay »

Pétanque - Belote
Barbecue et Feu de St Jean



Organisés par l'Association des Amis de Traversay

Dimanche 30 juin 2013 à 12 h 30

Salle des Fêtes

MECHOUI
Organisé par l'ACCA de CHAUNAY

